Assemblée nationale

COMPTE RENDU ANALYTIQUE OFFICIEL

Session ordinaire de 2005-2006 - 45^{ème} jour de séance, 101^{ème} séance

1^{ère} SÉANCE DU MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2005

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

GRÈVE DU RER

M. Georges Tron - Ma question, à laquelle j'associe plusieurs élus d'Ile-de-France, porte sur les événements qui, depuis maintenant dix jours, aboutissent à ce que les 500 000 usagers de la ligne D du RER ne puissent plus se déplacer. Je crois savoir qu'il a été décidé ce matin de suspendre la grève, mais je voudrais quand même poser trois questions.

S'agit-t-il là d'événements exceptionnels ? Evidemment non, puisque nous en sommes à la sixième grève nationale et que la ligne D, qualifiée souvent de « ligne poubelle », se caractérise par un grand nombre de dysfonctionnements, qui affectent régulièrement 17% des trains. Peut-on considérer ces événements comme justifiés ? Non, car ils font suite à la décision de faire bénéficier les usagers de 157 trains supplémentaires, c'est-à-dire d'assurer un meilleur service au public, onze personnes de plus étant d'ailleurs prévues pour renforcer le personnel de la SNCF et le tout ayant été décidé après de longues négociations - plus de soixante heures ! Enfin, ces événements sont-ils sans conséquence ? Non, car nombre de nos concitoyens sont pénalisés dans leur vie quotidienne, qu'il s'agisse de tous ceux qui viennent travailler à Paris, des demandeurs d'emplois ou des personnes qui viennent se faire soigner. Par ailleurs, cette grève devrait coûter quelque 10 millions d'euros à la SNCF.

Tout en me félicitant de la ligne de fermeté qui a été adoptée par la SNCF et par le Gouvernement, j'aimerais savoir, Monsieur le ministre, quelles leçons vous tirez de cette crise et du fait que nous avons assisté pour la première fois à une coopération du service public de transport SNCF, RATP et Optile.

M. Dominique Perben, ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer - Je vous confirme que les salariés concernés de la ligne D du RER ont décidé il y a quelques heures de reprendre le travail et je viens d'être informé à l'instant qu'il en est de même pour la ligne B. Dans quelques heures, la situation devrait donc redevenir normale mais cela ne doit pas nous empêcher de réfléchir à la façon dont les événements se sont déroulés et en tirer un certain nombre de conclusions. Je l'ai dit depuis le début : cette grève était disproportionnée par rapport aux enjeux. Il s'agissait en effet de savoir comment mettre en place 157 trains supplémentaires afin de faire face à la demande en fin d'année, en particulier dans l'Essonne et au nord-est de Paris. Il s'agissait en outre d'engager un certain nombre de conducteurs supplémentaires et d'organiser les horaires de travail différemment. C'est le type même de discussion qui doit pouvoir se dérouler normalement, dans le cadre de la négociation sociale. Le service public, dont je suis un défenseur, doit pouvoir régler les problèmes d'organisation du travail autrement qu'en recourant à la grève dès qu'une difficulté de présente! (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et du groupe UDF) J'ajoute que la relation de confiance indispensable entre l'opinion publique, les usagers et le service public passe par cette indispensable culture du dialogue social. Dans le cas contraire, c'est l'idée même que les Français se font du service public qui en souffrira.

J'indique que j'ai demandé hier à la SNCF d'indemniser convenablement les usagers dès le mois de janvier, et j'ai également demandé la mise en place de transports de substitution, ce qui a été fait puisque ce matin, mille bus palliaient les dysfonctionnements de la ligne B du RER. J'espère que demain la situation sera complètement rétablie.